Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 060-246000749-20250313-DEL202515-DE

Lisières de l'Oise
Communauté de Communes

N°DEL2025-15

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, treize mars à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Alain MAILLET, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (25)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Jean-Jacques LECAT, Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, M. Guillain DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Stéphane DUTILLOY donne procuration à Mme Florence DEMOUY, M. Bernard FAVROLE donne procuration à Mme Catherine RIGAULT, M. Michaël LEMMENS donne procuration à M. Jean-Claude CORMONT, M. Yves LOUBES donne procuration à M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Virginie PARMENTIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL (9)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Michelle BEAUDEQUIN, Mme Maryse CHAMPEAU, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (4)

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 060-246000749-20250313-DEL202515-DE

DEL2025-15 Participation à l'étude de faisabilité de l'implantation de cultures Bas Niveau d'Intrants (BNI) et de filières

Rapporteur : Monsieur Franck SUPERBI

Vu la Loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992,

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L 210-1 et suivants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 (SDAGE) du bassin de la Seine et des cours d'eau cotiers Normands,

Considérant la nécessité de prévenir les pollutions diffuses au droit des captages d'eau potable en mettant en œuvre des plans d'actions,

Considérant que l'implantation de cultures à Bas Niveau d'Intrants et leurs filières est inscrite dans le 12ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

Considérant que l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne et la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise ont inscrit dans leurs plans d'actions respectifs pour la préservation de la ressource en eau, la réalisation d'une étude de faisabilité de l'implantation de cultures à Bas Niveau d'Intrants et leurs filières,

Considérant que cette étude comprend 2 phases :

-Phase 1 : Synthèse bibliographique, identification des cultures à étudier et caractérisation du potentiel de production
-Phase 2 : Etudes technico-économiques, diagnostics de débouchés, définition des acteurs et porteurs de projets et de l'accompagnement nécessaire,

Considérant que cette étude de faisabilité ne consiste pas en la mise en place de filières,

Considérant la nécessité d'élargir le territoire d'étude afin de permettre l'implantation possible de filières ultérieurement,

Considérant que l'USESA sera le maître d'ouvrage de ce dossier, financera cette opération et se chargera de la demande d'aides auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- Accepté que la CCLO participe à l'étude et soit représentée du comité de pilotage,

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 060-246000749-20250313-DEL202515-DE

- S'engagé à fournir au prestataire retenu tous les éléments demandés, de participer aux réunions et d'apporter sa contribution technique à la réalisation de l'étude,

- Chargé le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	25
Nombres de suffrages exprimés :	34
Pour :	34 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	6 mars 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LISIÈRES DE L'OISE
4 Voie Industrielle
ZI Les Surcens
BP 05
60350 ATTICHY
Tél. : 03 44 42 72 25